

# PROCESSUS D'INSCRIPTION AU CFA FORMASUP HDF

## S'INSCRIRE SUR MYFORMASUP.FR

Vous êtes admis dans une formation en alternance, partenaire du CFA FORMASUP HDF. Il faut vous inscrire auprès du CFA en 4 étapes. Pour cela connectez-vous sur la plateforme MyFormasup à partir de la notification reçue par mail, qui a été générée par votre établissement de formation.

1

A partir du mail reçu, cliquez sur "définir mon mot de passe". Si le délai est dépassé, vous devrez peut-être cliquer sur "mot de passe oublié" pour générer un nouveau mail. Si vous n'avez pas reçu le mail, veuillez prendre contact avec le secrétariat de votre formation.

2

Choisissez un mot de passe confidentiel de 12 caractères. Notez-le, votre adresse e-mail et votre mot de passe vous serviront à vous connecter tout au long de votre parcours en apprentissage.

3

Cliquez sur "Mon Dossier au CFA" puis choisissez la formation pour laquelle vous serez en apprentissage. Cette action vous permet d'être inscrit au sein du CFA Formasup HDF.

4

Complétez impérativement vos informations personnelles sur [myformasup.fr](https://myformasup.fr) (Nom, prénom, adresse...)

Cette action est indispensable pour initier votre contrat d'apprentissage et votre convention de formation.

L'inscription au CFA est complémentaire aux démarches administratives à effectuer pour vous inscrire dans votre établissement de formation. Pensez à vous informer auprès de votre établissement des autres démarches à réaliser.

Vos informations personnelles renseignées sont confidentielles. Elles ne seront éventuellement communiquées qu'aux parties prenantes de votre contrat d'apprentissage (employeur et établissement de formation).

Vous êtes toujours à la recherche d'un contrat d'apprentissage ? Vous avez besoin de conseils pour votre CV ou lettre de motivation ? Vous souhaitez disposer d'offre de la part d'employeurs ?

FORMASUP HDF est là pour vous ! Si vous êtes admissibles au sein d'une formation partenaire, vous pouvez nous contacter gratuitement et être accompagné par Cynthia, Franck, Julie, Nezha et Séverine, contactez-les via l'adresse mail suivante : ? [accompagnement@formasup-hdf.org](mailto:accompagnement@formasup-hdf.org)

# INITIER UNE PROPOSITION DE CONTRAT

Dès l'obtention d'une promesse d'embauche d'un employeur, vous devez informer votre établissement de formation de cette proposition.

Vous devez saisir cette proposition de contrat d'apprentissage sur votre espace d'accueil Myformasup.fr. Cette action permet aux parties prenantes responsables de l'élaboration de votre contrat d'apprentissage d'agir ensemble.

Votre établissement de formation a déjà pu engager votre contrat d'apprentissage pour vous. Si tel est le cas, vous le verrez dans « **Mon contrat à venir** »

Pour saisir votre proposition de contrat d'apprentissage, veuillez demander à votre employeur son numéro de SIRET et l'adresse mail du correspondant chez votre employeur qui sera en charge de compléter les informations relatives à votre contrat d'apprentissage

- 1 Cliquez sur « **Saisir une proposition de contrat d'apprentissage** ».
- 2 Confirmez le parcours de formation en apprentissage pour lequel vous saisissez cette proposition de contrat.
- 3 Indiquez le SIRET de votre employeur. Vérifiez préalablement le SIRET de votre employeur avec lui.
- 4 Indiquez les dates de début et de fin de contrat d'apprentissage. Celles-ci pourront être modifiées par la suite. Mais il s'agit de noter les dates les plus proches possibles de la réalité.
- 5 Indiquez l'e-mail de la personne chez votre futur employeur qui complètera l'ensemble des informations relatives à votre contrat : missions proposées, dates, coordonnées de l'employeur et du maître d'apprentissage...
- 6 Prévenez cette personne qu'elle recevra un accès à l'assistant de saisie sur myformasup.fr qui lui permettra de disposer à terme d'une proposition de contrat et de convention de formation. Assurez-vous qu'elle renseigne les informations contractuelles et les missions rapidement.
- 7 Consultez l'espace "Mes contrats" sur [Myformasup.fr](https://myformasup.fr). Vous pourrez suivre l'avancement des démarches de votre dossier au sein du CFA.
- 8 Lorsque votre employeur aura saisi vos futures missions, le responsable de formation devra les valider.

**Votre contrat d'apprentissage sera finalisé et édité par votre établissement de formation ou le CFA Formasup.** Votre employeur et vous-même devriez le signer et le retourner. Le CFA Formasup ou l'établissement de formation signera votre contrat et vous en fournira un exemplaire.